

# La lettre

## de Jean-Pierre BOSINO

*Sénateur de l'Oise*



**E**n cette rentrée 2016 et après un repos bien mérité, comment ne pas avoir une pensée pour ces nouvelles victimes de la barbarie terroriste ? Comment ne pas penser à ces femmes, ces hommes, ces enfants français, étrangers, avec ou sans confession, fauchés par le camion fou d'un assassin alors qu'ils ne voulaient que profiter du feu d'artifice du 14 juillet le long de la mer, à Nice ? Comment ne pas penser à ce prêtre, apprécié de tous, égorgé alors qu'il célébrait l'office devant ses fidèles dans la petite église de Saint-Étienne du Rouvray ?

A nouveau, notre pays a été frappé par les tenants d'une idéologie moyenâgeuse, par des barbares qui se cachent derrière une religion pour donner libre cours à leurs pulsions mortifères.

### Édito

Mais, au delà du constat, aussi dramatique soit-il, il faut s'interroger sur les raisons qui font que notre société est capable d'engendrer de tels monstres. En France et au delà. N'oublions pas non plus les victimes de par le monde comme aux Etats-Unis, au Bangladesh, en Turquie, en Syrie, en Irak, en Libye et ailleurs. Victimes innocentes de criminels déguisés en croyants, victimes aussi d'interventions militaires occidentales absolument dramatiques.

Non, ce monde ne va pas bien, notre société ne va pas bien.

Lorsque l'individualisme et l'argent sont les seules valeurs ayant cours, rien d'étonnant que des esprits faibles soient capable d'actes aussi odieux. La preuve est faite que ce ne sont ni les bombes ni les chars qui permettent d'enrayer cette mécanique infernale.

Notre monde, notre pays, nos collectivités ont besoin d'un retour à ce qui fait l'Humanité : la solidarité, la proximité, l'échange, le respect. Ce n'est pas, comme le fait le Premier Ministre, en répétant à l'envi la devise de notre République que cela ira mieux. C'est à travers des actes à contre-courant des politiques menées depuis des décennies. Et ce ne sont sûrement pas ceux qui étaient aux affaires avant 2012 qui peuvent donner des leçons.

Comment peut-on sérieusement évoquer les valeurs républicaines lorsque chaque jour disparaissent des hôpitaux, des bureaux de poste, des perceptions, des gares... ?

Comment peut-on parler de solidarité lorsque des cantons entiers sont devenus des déserts médicaux ?

Comment peut-on parler sérieusement de proximité lorsque plus un seul commerce ne survit dans nombre de nos villes et villages ?

Les mesures prises par le Gouvernement depuis des mois, non seulement ne font pas reculer le chômage, la précarité, mais, bien au contraire, enfoncent plus encore notre pays dans la crise.

A travers la Loi NOTRe on éloigne toujours plus les habitants des centres de décisions, faisant du citoyen un simple client de services dispensés par les grandes entreprises (eau, déchets, transports...).

La Loi travail dite « El Khomri » rejetée par 70% des français et que Hollande et Valls ont fait passer en force avec le 49.3 va commencer à produire ses effets. Désastreux ! Pour les salariés, pour notre économie, pour notre pays.

Pour nos collectivités, nos communes, nos inter-communalités, c'est encore et toujours l'austérité et même si, à l'occasion du congrès des Maires de France, le Président de la République a annoncé la division sur deux ans de la ponction sur la DGF, ce sont des milliards cumulés depuis trois ans qui manquent dans les caisses de nos communes, à nos communautés. Des milliards qui manquent à l'investissement, à l'emploi, aux besoins de nos populations mais vont grossir les bénéfices des banques, les dividendes des actionnaires.

Cette politique qui met des millions de salariés au chômage, qui étrangle les collectivités, qui refuse à la représentation nationale le droit, fondamental, de débattre, qui transforme les citoyens en clients dociles, a fait son temps. Il faut vite en changer.

2017, année électorale chargée, doit être l'occasion d'un véritable débat national pour construire un autre présent, un autre avenir.

**Jean-Pierre BOSINO**  
Sénateur de l'Oise, Maire de Montataire

## Non à la Loi El Khomri

Dans l'hémicycle comme dans la rue, avec les salariés et leurs organisations syndicales, ces derniers mois j'ai participé à de nombreuses actions contre la loi El Khomri, symbole de régression sociale, de précarité et de chômage.

L'utilisation, par trois fois, de l'article 49.3 de la Constitution à l'Assemblée Nationale est la preuve, s'il en fallait une, du rejet de cette loi par l'immense majorité des françaises et français et de l'isolement du Gouvernement.

La lutte n'est pas finie. Avec les salariés, avec les syndicats, avec mes camarades du groupe Communiste, Républicain, Citoyen au Sénat, où la droite voulait encore aggraver les méfaits de ce texte, je poursuivrai la bataille pour son retrait définitif et l'ouverture de véritables négociations pour un Code du Travail digne du XXI<sup>ème</sup> siècle.



Dans les rues de Paris



En manifestation avec les Sénatrices et Sénateurs CRC

## LOI TRAVAIL, CE N'EST PAS FINI !

Depuis la première manifestation début mars, la détermination contre cette loi dite « travail » adoptée le 21 juillet ne faiblit pas. **Avec les Sénateurs et Sénatrices du groupe Communiste, Républicain et Citoyen nous avons mené la bataille dans la rue comme dans l'hémicycle.**

Souvenons-nous que dès le lendemain de la publication du projet de loi visant à « instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs » au mois de février, une pétition pour demander son retrait a été mise en circulation et a récolté à ce jour près de 1,5 millions de signatures. Face à la contestation populaire, le Gouvernement a fait preuve d'entêtement et d'autoritarisme avec les tentatives d'interdictions de manifester, la criminalisation de l'action syndicale et l'utilisation répétée de l'article 49.3 de la Constitution à l'Assemblée nationale.

Au Sénat, le Gouvernement ne pouvant pas utiliser les mêmes moyens, nous avons pu longuement débattre du texte et exprimer nos propositions face à la droite et aux socialistes en accord pour imposer les exigences du MEDEF.

Ainsi, lors de la première lecture qui a duré deux semaines nous avons déposé deux motions, une exception d'irrecevabilité et une question préalable et près de la moitié des 1000 amendements au texte.

Nous avons, par le biais de ces amendements, proposé une autre réforme du code du travail. Une nouvelle approche du travail, de nouveaux droits pour les salarié-e-s, la limitation du pouvoir des actionnaires et le développement des droits économiques, culturels, syndicaux, coopératifs et sociaux. Quand le Gouvernement propose de faciliter les licenciements, nous demandons l'interdiction des licenciements boursiers et la stricte définition des licenciements économiques. Quand la droite déposait des amendements pour revenir aux 39 heures hebdomadaires, nous demandions à passer aux 32 heures de travail par semaine sans perte de salaire d'ici 2021.

Pendant la première lecture nous avons assisté à

un spectacle où majorité sénatoriale de droite et la ministre du travail socialiste agissaient de concert pour satisfaire aux attentes de Pierre Gattaz. Inacceptable quand on sait que c'est au mépris des droits des salarié-e-s.

Lorsque le texte est revenu au Sénat en seconde lecture, la droite, au nom de la commission des affaires sociales, a déposé une question préalable, adoptée par la majorité sénatoriale, bloquant toute possibilité de débattre une seconde fois du texte.

Mais la lutte n'est pas terminée. Dès le 15 septembre, soyons nombreux et nombreuses à manifester pour l'abrogation de ce texte passé en force. Contre cette loi qui n'a pas recueilli de majorité parlementaire, contre cette loi à laquelle s'opposent la majorité des organisations syndicales comme des millions de personnes qui l'ont exprimé sous une forme ou sous une autre. Ensemble, portons un projet progressiste de réforme du code du travail.



En Manifestation à Creil avec des élus du bassin creillois

Pendant les débats, le président de la commission des affaires sociales a tenu des propos inacceptables sur le fait que le secrétaire général de la CGT Philippe Martinez soit reçu par la ministre du travail, du dialogue social et de la formation professionnelle. Il a accusé la CGT d'avoir cassé l'hôpital Necker. Qui peut croire cela ? Nous étions à la manifestation et je suis intervenu pour demander à ce que des explications soient données.

Comment 300 à 400 personnes avec le visage caché peuvent-elles défilé dans Paris encadrés par des CRS ? Et à l'arrivée, ils cassent. J'ai rappelé dans l'hémicycle que nous avons déjà connu ça en 1979, avec les manifestations de sidérurgistes. Rappelons-nous que lors de cette manifestation, sur certains casseurs, on a trouvé des drôles de cartes et ce n'était pas des cartes de la CGT !

**Je vous invite à visionner l'intégralité de la vidéo avec les interventions, entre-autres, de Christian Favier, Sénateur CRC du Val de Marne et Eliane Assassi, Présidente du groupe CRC sur mon site internet ou sur ma page Facebook.**



Répondant à un journaliste de Radio-France lors de la manifestation du 31 mars

## « **Egalité-Citoyenneté** » : un projet de loi qui manque d'ambition.

**A l'ouverture de la session ordinaire le 4 octobre prochain, nous allons entamer la discussion du projet de loi dit « Egalité Citoyenneté ».**

Ce texte est présenté comme étant le dernier grand projet de loi du quinquennat de François Hollande et comme étant celui qui va répondre aux problèmes de la jeunesse.

Il s'agit en réalité plus d'une liste à la Prévert de mesures sans grande cohérence les unes avec les autres qui se voudraient être une réponse aux attentats que nous avons connus depuis janvier 2015.

En effet, le texte proposé traite aussi bien de la réserve citoyenne, du service civique, des discriminations ou encore du logement.

D'ailleurs, le Titre II : Mixité sociale et Egalité des chances dans l'Habitat, relatif au logement occupe une large partie du projet de loi et c'est sur ce sujet que j'interviendrai particulièrement en séance publique.

Je m'attacherai pendant les débats à travers des amendements et des interventions à défendre le droit au logement pour le plus grand nombre. C'est cette conception

que nous avons porté dans une proposition de loi déposée avec le groupe Communiste Républicain et Citoyen en février 2016.

Nous proposons dans un premier article d'abroger le dispositif Pinel et de redéployer les crédits sur les aides à la pierre. Cette niche fiscale qui a pour objet de soutenir le logement dit intermédiaire accentue la spéculation immobilière et il en coûte 240 millions d'euros à l'État en 2016. Un coût qui va exploser au fil des années et qui a d'ailleurs déjà été multiplié par 3 entre 2015 et 2016.

En effet, ce dispositif « Pinel », comme ceux qui l'ont précédé et qui étaient empreints de la même philosophie, amputent le budget de l'Etat en faveur du logement. Ainsi sur les 40 milliards d'euros dépensés, 12 milliards y sont consacrés. Nous ne pouvons pas accepter que de l'argent public profite directement à des personnes privées sans pour autant résoudre le problème du logement.



« Des logements sociaux de qualité accessibles au plus grand nombre ».

Le logement privé doit être financé par le privé.

Dans un second article, nous rehaussions les plafonds de revenus permettant d'accéder au logement social. La vision du logement social comme étant strictement réservé aux plus pauvres n'est pas celle que nous partageons.

En relevant ces plafonds nous permettrions à des personnes aujourd'hui exclues du logement public, mais avec des revenus trop faibles pour se loger correctement

dans le privé, d'avoir droit à un logement décent. Cette mesure permettrait d'élargir l'accès au logement social et favoriserait en cela la mixité sociale. Notre proposition de loi a été repoussée par les groupes de droite et le groupe socialiste.

Nous défendons une vision universelle du logement, c'est ce que nous avons porté et que nous continuerons de porter dans l'hémicycle au moment des débats sur le projet de loi Egalité Citoyenneté.



## **Pour une République Numérique**

Le 27 septembre prochain, le Sénat s'exprimera sur les conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi « Pour une République Numérique » présenté par Axelle Lemaire, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, chargée du Numérique.

Les enjeux du numérique sont grands tant sur le plan économique que sur le plan sociétal et derrière un aspect très technique, le sujet est éminemment politique.

Ce projet de loi au titre ambitieux nous l'avons longuement discuté en première lecture au Sénat au printemps.

Le débat s'est voulu riche avec près de 700 amendements déposés.

Les sujets abordés par ce texte sont très vastes et à

l'issue de la commission mixte paritaire nous pouvons saluer plusieurs avancées comme, notamment, la disparition de la notion de secret des affaires, la prise en compte de l'accessibilité des personnes en situation de handicap, des personnes en situation de pauvreté ou encore la lutte contre la cyber violence.

Cependant, si nous nous réjouissons de ces inscriptions positives dans la loi, nous regrettons que le texte n'aille pas plus loin en particulier sur la fiscalité et l'économie numérique qui sont totalement absentes du projet de loi. Pourtant le sens de plusieurs de nos interventions était la protection des citoyens contre la prédominance de certains acteurs du marché tels que les fameux GAFA (Google, Amazon, Facebook et Apple) auxquels nous pouvons ajouter Microsoft. Ces monstres de l'économie numérique en situation de quasi-monopole contournent

systématiquement les règles de la fiscalité en Europe.

Nous sommes également intervenus dans le sens d'une plus grande ouverture aux logiciels libres et d'une plus grande transparence des codes sources. Malheureusement nos amendements n'ont pas été adoptés. Nous aurions aussi souhaité que la neutralité d'internet soit plus affirmée. C'est, en effet, pour nous un impératif incontournable, d'autant plus vrai au moment où les opérateurs de téléphonie mobile mettent la main sur les grands groupes de médias, à l'instar du rapprochement entre SFR et Altice-média que nous avons fortement dénoncé.

Nous regrettons que ce projet de loi ne pose pas les bases d'une République numérique, mais s'apparente plus à un accompagnement des évolutions de notre société 2.0. au risque de renforcer les modèles économiques des grandes multinationales.

## Au fil de l'actualité

➔ Depuis l'automne dernier, j'ai sollicité Emmanuel Macron, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique à de très nombreuses reprises à propos d'entreprises de l'Oise menacées de fermeture ou mettant en œuvre des plans de suppressions d'emplois. Mes courriers et questions au Gouvernement n'ont reçu à ce jour aucune réponse. Comment Monsieur le Ministre Macron peut-il prétendre se préoccuper de l'emploi et de l'économie et traiter de la sorte les demandes des élus ? Quel mépris pour les salariés qui font face aux licenciements et aux fermetures d'entreprises, quel mépris pour le travail parlementaire !



➔ J'ai également eu l'occasion d'interroger Michel SAPIN, Ministre des Finances et des Comptes Publics sur les mesures que comptait prendre le Gouvernement pour permettre aux collectivités locales de recourir à l'emprunt afin de financer leurs investissements. Alors que les dotations ont été amputées de

plusieurs milliards d'euros par le Gouvernement, les collectivités qui souhaitent maintenir leurs investissements n'ont d'autre choix que de se tourner vers l'emprunt. Mais nombre de banques commerciales et publiques refusent trop souvent d'accorder des prêts au prétexte que l'accompagnement des collectivités serait « un sujet délicat ». Ainsi, l'emprunt d'une commune souhaitant investir afin de mieux répondre aux besoins des populations représenterait une prise de risque pour une banque. Rappelons que certaines de ces banques avaient pourtant montré moins de réticences à investir dans les « subprimes » en 2008. J'ai rappelé à Monsieur SAPIN que l'investissement des collectivités est en baisse de 8 %, soit 10 milliards d'euros investis en moins entre 2013 et 2015.

*J'attends toujours la réponse du Ministre.*

➔ Les trésoreries des centres des impôts de Noailles et Ribécourt sont menacées de fermeture au 1er janvier 2017. La Direction Départementale des Finances Publiques de l'Oise justifie ces fermetures par des soi-disant baisses de fréquentation et le développement de l'e-administration. Par un courrier en date du 1er avril 2016, j'ai fait part à Michel Sapin, Ministre des Finances, de mon attachement à un service public de qualité et de proximité. Le recul de l'Etat dans nos départements est intolérable.

➔ Les détentions administratives de palestiniens en Israël se multiplient. Elles ont un caractère totalement arbitraire et sont dramatiques et inquiétantes sur le plan démocratique. En effet, cela permet de placer un individu en détention pour une période de six mois maximum mais renouvelable de manière indéfinie sans inculpation ni procès. J'ai saisi le Ministre des Affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault par l'intermédiaire d'une question écrite à ce sujet. C'est un thème que nous avons aussi abordé avec Monsieur Salman El Herfi, Ambassadeur de Palestine en France lors de notre rencontre au Sénat le 9 mars dernier.



*Avec l'ambassadeur de Palestine en France.*



➔ J'ai interpellé en juillet le Gouvernement à l'occasion d'une question d'actualité sur la cession de la majorité des capitaux des aéroports de Nice et de Lyon à des investisseurs privés. Déjà, au moment du débat parlementaire sur la loi Macron, je m'étais fortement opposé à ces privatisations qui vont à l'encontre de l'intérêt général. Et un an après la privatisation de l'aéroport Toulouse Blagnac l'actionnaire principal veut déjà reverser la totalité des bénéfices aux actionnaires privés. J'ai demandé au ministre de renoncer à cette politique qui brade le patrimoine de la nation et affaiblit notre économie.



➔ J'ai également posé une question d'actualité au gouvernement sur les annonces de l'Etat et d'EDF en avril dernier, à savoir la recapitalisation de trois milliards et le plan d'économies d'un milliard d'euros qui ont soulevé de vives inquiétudes tant chez les salarié-e-s que chez les usagers. La priorité d'EDF est d'assurer le service public en fournissant une électricité de qualité et compétitive, au bénéfice des usagers et de l'économie française. Et pour ce faire, l'ensemble de la filière énergétique, de EDF à AREVA, a besoin d'une stratégie industrielle de long terme qui préserve les savoirs faire, le développement de la recherche pour l'ensemble des énergies en préparant l'avenir et la transition énergétique, pas d'une politique monétaire et financière.



➔ La révélation des Panama Papers par l'émission Cash Investigation diffusée en avril a permis de mettre en lumière l'implication de la Société Générale qui aurait créé pas moins de 979 sociétés offshore au Panama. Or, en 2012, le PDG Frédéric Oudéa a déclaré sous serment à la commission d'enquête du Sénat sur l'évasion des capitaux dont Eric Boquet, Sénateur CRC du Nord, était rapporteur, que sa banque « avait fermé ses implantations et n'avait plus d'activité au Panama ». Notre groupe a immédiatement saisi le bureau du Sénat afin d'autoriser la transmission à la justice des éléments relatifs au témoignage de Frédéric Oudéa. Malheureusement, le bureau du Sénat a voté contre à l'exception du Sénateur communiste y siégeant.

## Dans le courrier...

...C'est avec grande satisfaction que je lis votre courrier du 4 février par lequel nous est notifié l'accord de subvention pour le remplacement des ouvrants de notre école primaire.

Mes conseillers municipaux et moi-même vous adressons nos sincères remerciements...

Jean-Pierre DESMOULINS  
Maire de Saintines

...Nous tenons à vous remercier très sincèrement pour le versement d'une subvention de 5.000€ visant à soutenir notre projet qui s'oriente autour de trois grands axes : la mise en place d'un observatoire du sport picard, l'animation des rencontres du sport picard et la création d'un incubateur du sport picard.

Claude FAUQUET  
Président du Comité Régional Olympique de Picardie

... Je vous informe que nous venons d'enregistrer l'accord de GRDF concernant le raccordement au gaz de nos habitations...

Nous vous remercions pour votre aide précieuse dans la négociation de ce dossier...

J.D  
Habitant de Pontpoint

... Je tiens au nom de la municipalité à vous exprimer toute ma gratitude pour la somme accordée qui représente 50% de notre dépense, ce qui n'est pas négligeable...

Jean-Pierre NIGRO  
Maire de La Neuville-Saint-Pierre

...Avec Michel Fernandes et au nom du Conseil d'Administration, nous tenons à vous remercier pour votre soutien et pour l'attention particulière que vous avez toujours portée à notre association...

Hubert TETARD  
Président de l'ADOHJ



## Pour me rejoindre

Sénat : M. le Sénateur Bosino - Casier de la poste - 15, rue de Vaugirard 75291 Paris Cedex 06  
Permanence en Circonscription : 6, place Auguste Génie - 60160 Montataire - jp.bosino@senat.fr

Pour toute démarche, rencontre, intervention, mes collaborateurs sont à votre disposition :

■ Au Sénat : Camille NAGET

Sénat - Casier de la poste - 15 rue de Vaugirard 75291 Paris Cedex 06  
Tél: 06 32 11 67 21 - 01 42 34 30 18 - c.naget@clb.senat.fr

■ En circonscription : Michel ROBY - Thierry AURY

Permanence de Jean-Pierre BOSINO, 6, place Auguste Génie - 60160 Montataire  
Tél : 06 76 78 39 03 - m.robby@clb.senat.fr

Retrouvez-moi également sur les réseaux sociaux :



Jean-Pierre Bosino



@jpbosino



http://jean-pierrebosino.fr